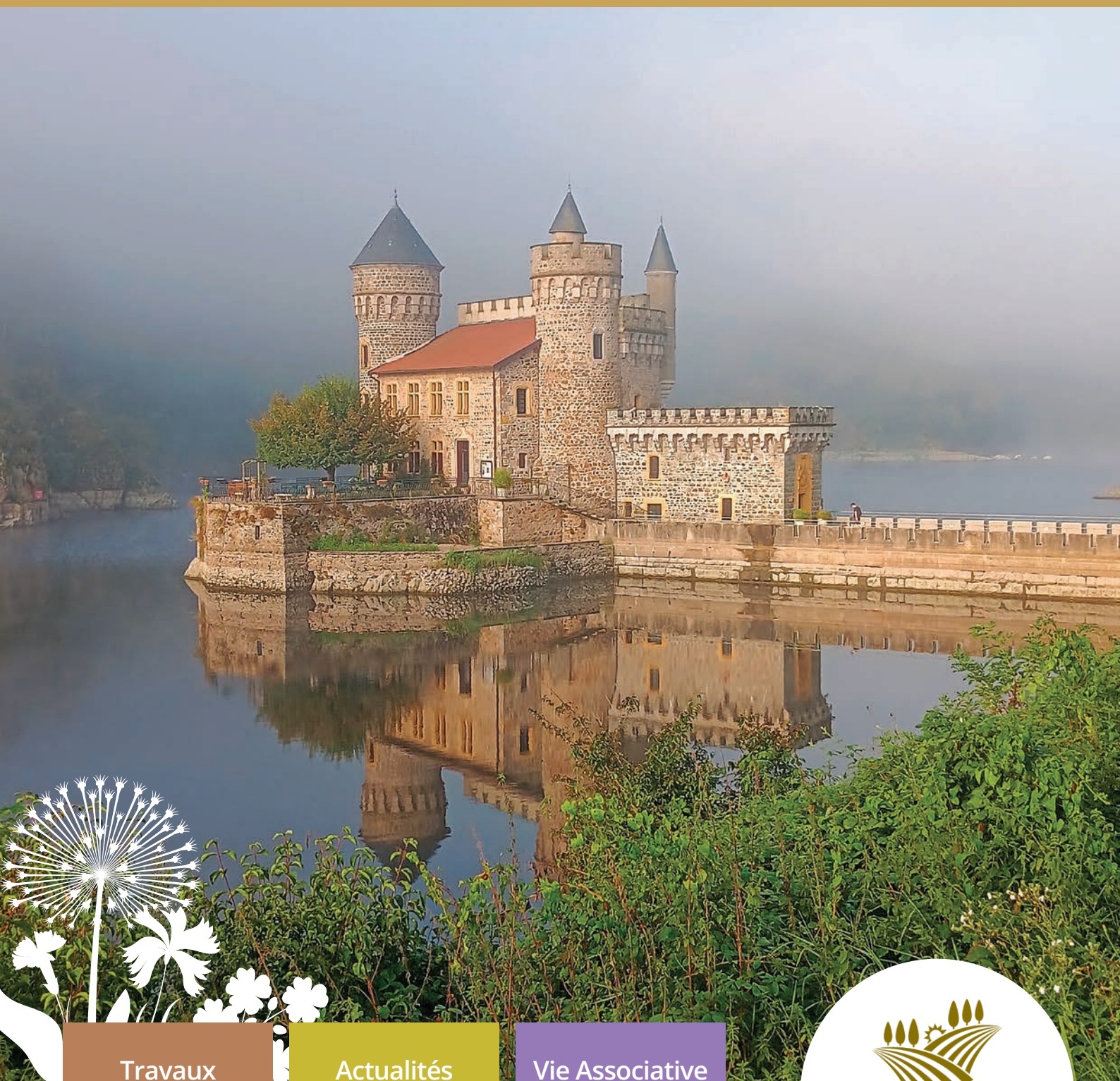




Saint-Priest-La-Roche

Bulletin municipal **2024**

www.st-priest-la-roche.fr



Travaux
p.15 à 16

Actualités
p.25 à 26

Vie Associative
p.27 à 33

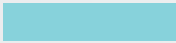
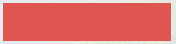
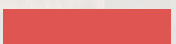
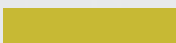
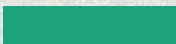


St-Priest-La-Roche



Bulletin municipal **2024**

SOMMAIRE

	Le mot du maire.....	p.3
	Conseil Municipal.....	p.4
	Infos communales.....	p.5 à 7
	Fleurissement.....	p.8 à 9
	La vie à l'école.....	p.10 à 11
	Projet travaux.....	p.12 à 14
	Travaux.....	p.15 à 16
	COPLER.....	p.17 à 21
	Bien vivre dans la commune.....	p.22 à 23
	Communication.....	p.24
	Actualités.....	p.25 à 26
	Vie associative.....	p.27 à 33
	Histoire.....	p.34
	Infos utiles.....	p.35



« Chers Morillons ... »

C'est forcément un exercice difficile et teinté d'émotion de vous écrire ce petit mot.

En mémoire à André, j'ai fait le choix en concertation avec les membres du conseil de poursuivre le mandat pour lequel nous avons été élus et qui court jusqu'en 2026, date des prochaines échéances avec de nouvelles élections municipales.

Les élections complémentaires ont permis d'accueillir deux nouveaux conseillers avec l'élection de Christiane JALABERT et de Cyril DJEZZAR que je remercie une nouvelle fois pour leur implication. Mathias CHAPON a lui été élu par le conseil au poste de 3ème Adjoint, rôle qu'il prend très à cœur.

Dans cette édition 2024 du bulletin, nous reviendrons sur les réalisations 2023 avec notamment la réhabilitation du centre d'hébergement, le déploiement des canaux de communication, l'installation des Totems, des bacs de compostage collectifs, Fleurissement... Vous retrouverez aussi dans ce numéro les esquisses du projet de réaménagement de la place de la Mairie, projet que nous voulons intergénérationnel et résolument tourné vers nos administrés et nos associations.

D'ici la fin de l'année nous prévoyons l'installation d'un préau pour lequel nous avons obtenu, auprès des services de l'état et de la région, des subventions afin de pouvoir nous doter de cet équipement sur l'année 2024. Ce préau est la première « pierre » du réaménagement plus global de la place de la mairie que l'on souhaite conduire d'ici la fin de notre mandat. Ces aménagements doivent servir au plus grand nombre et contribuer au bien vivre ensemble au sein de notre village. Les esquisses du projet sont aussi à découvrir dans le bulletin.

Bien sûr nous poursuivrons sur la même dynamique les travaux d'entretien du village, de nos chemins communaux, des bâtiments et logements communaux.

Je tiens à remercier l'ensemble de mon conseil municipal pour leur confiance, leur soutien et leur investissement, ainsi que nos employés municipaux : Amélie, Dominique, Pascale, Jean Luc et Bernard pour leur implication au quotidien.

J'en profite aussi pour remercier toutes nos associations, leurs bénévoles qui contribuent à animer et faire vivre notre village, vous retrouverez leurs actions au fil des pages du bulletin. Les mois et les chantiers à venir nous donneront, je l'espère l'occasion de nous retrouver pour des moments de partage que je souhaite conviviaux. »



Gérald PERRIN



Rencontre avec nos élus.



Gérald PERRIN
Maire de
Saint-Priest-La-Roche
maire@saintpriestlaroche.fr



Permanences de la mairie

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h

Permanence des élus

Les 1^{er} samedi du mois 10h30 à 11h30 :

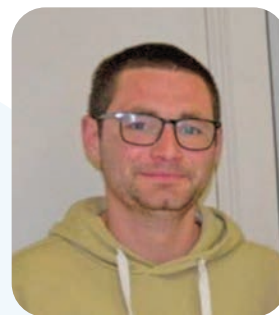
- Adjoints au Maire -



Yves PINEL
1^{er} Adjoint



Ghislaine PIREYRE
2^{ème} Adjointe



Mathias CHAPON
3^{ème} Adjoint

- Conseillers municipaux -



Annick GUILLAS
Conseillère



Christiane JALABERT
Conseillère



Marie Hélène GOUTARD
Conseillère



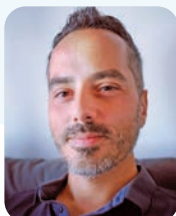
Élodie BOULOT
Conseillère



Aurélien POTHIER
Conseiller



Marc SAILLEY
Conseiller



Cyril DJEZZAR
Conseiller



Location de matériels

Nous avons aménagé un local de rangement dans le garage de la maison du Bourg (entrée en face de la salle d'animation)

Le local sert entre autre pour entreposer les tables, les bancs et les barnums prêtés aux usagers

Nous gardons la gratuité aux Associations

Tarifs des locations

- **Barnum** le grand 12mx4m : 80 €
le petit 4mx4m : 30 €

- **1 Table et 2 Bancs** 2 €

Cette location est réservée uniquement aux administrés de la Commune.

Location salle d'animation

- Location aux Associations de la Commune : 150 €
- Location aux personnes extérieures : 300 €
- Location aux administrés : 150 €
- Location pour un après-midi : 80 € (jusqu'à 18h)
- Location pour un « pot » : 40 €

Chèque de caution à la réservation : 500 €.

- Forfait électricité : 15 €
- Gaz : 5 € l'unité

• Location gratuite 1 fois/an pour les associations

La facture de location comprend le prix de la location + les charges et le forfait d'électricité.

Photocopie

La commune met à disposition, avec participation financière, le photocopieur de la Mairie pour les administrés et les associations de la Commune

Tarifs de la photocopie :

- **Noir et Blanc** : 0.15
- **Couleur** : 0.25



Cimetière

Les tarifs :

- **Concession simple (1mx2,5m) :**

Pour 30 ans - 200 €

Pour 50 ans - 400 €

- **Concession double (2mx2,5m) :**

Pour 30 ans - 400 €

Pour 50 ans - 800 €

Columbarium

Depuis 2018, la Commune a installé au nouveau cimetière un columbarium.

Les tarifs :

- **Concession pour 15 ans** : 300 €
- **Concession pour 30 ans** : 600 €



Recensement citoyen

Rappel les garçons et les filles de 16 ans doivent se présenter en Mairie



Liste Électorale

La date du 31 décembre n'est plus impérative. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription, pour les prochaines élections, qui sera communiqué ultérieurement.

Cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle, ...). munis d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et d'une pièce d'identité.



Les réalisations sous les mandats d'André Roche :

Après deux mandats en tant que Conseiller Municipal, André Roche devient Maire en 2008, renouvelé en 2014, puis en 2020.

André était un homme engagé qui avait le sens de l'intérêt public, dévoué à sa commune, à son développement par son grand esprit d'initiative.

Dès son arrivée, il a initié de multiples projets, avec l'aide de nombreux partenaires publics et privés.

Sa première réalisation fut la construction de la station d'épuration (roseaux), qui nous a permis la réalisation d'un lotissement de 11 parcelles constructibles ; puis ce fut la réfection totale de l'ancienne salle des fêtes, son agrandissement, son équipement et dans le même temps la réalisation d'une salle d'évolution au-dessus pour assurer la pratique sportive des élèves de l'école et autres associations de la commune.

La réfection de l'école, le renouvellement du mobilier, la mise aux normes.

La réfection de la mairie, la réalisation d'un mini stade de foot sur la place avec l'installation d'une aire de jeux pour les enfants à côté du terrain de tennis, puis l'achat et la rénovation d'un tènement immobilier dans le bourg en vue de la location et aussi la création d'un petit commerce « *le Bienvenu* » en face de l'église.

Puis quelques années plus tard, à la fermeture du commerce, André a assuré la vente du pain tous les jours, week-end compris à la mairie, pendant 6 mois, de nombreux habitants ont apprécié son dévouement constant dans de multiples autres domaines.

Ensuite ce fut la construction d'un nouveau bâtiment pour y installer un commerce multiservices et un écomusée dont il était très fier. Puis enfin depuis 2022 se déroule le plus gros chantier, la réfection du Centre d'Hébergement, ex-maison du château, devenu vétuste, loué au Centre de Vacances du Roannais (Le CRV), pour dynamiser l'accueil de groupes avec un souci du rayonnement touristique de Saint Priest la Roche : Une rénovation importante des bâtiments a été réalisée.



Synthèse des réalisations d'André Roche

Construction
de la station d'épuration
(roseaux)



Réalisation
d'un lotissement de 11
parcelles constructibles



Avant
travaux



Réfection
totale de l'ancienne
salle des fêtes

Réalisation
d'une salle d'évolution



Réfection
de l'école

Réfection
de la mairie



salle
Bussière

Après
travaux



Construction
d'un nouveau bâtiment
pour y installer un
commerce multiservices
et un écomusée



Réfection
du Centre d'Hébergement
(ex-maison du château)



Le fleurissement de notre village pour l'été : Un souffle de fraîcheur et de couleurs

À l'approche de l'été, notre village se prépare à revêtir ses plus belles couleurs grâce à la participation citoyenne. Chaque année, cette initiative estivale est un moment fort pour les habitants.

Pour cet été, la municipalité avait choisi de miser sur une palette de fleurs variées, mêlant des espèces vivaces et annuelles qui apportent diversité et couleurs : tel que géraniums, pétunias, cosmos...

Cette année, une belle surprise est venue dynamiser le programme de fleurissement estival de notre village avec en particulier la venue de jeunes enfants qui se sont spontanément proposés pour prêter main-forte à la municipalité dans cette initiative. Merci et bravo à tous les participants.





Transport scolaire

Un ramassage scolaire est organisé le matin et le soir entre les 2 villages de St-Priest-la-Roche et de Vendranges

Les formulaires d'inscription de transport scolaire : Maternelle, Primaire, Collège et Lycée sont à retirer à la Mairie de St-Priest-la-Roche à partir du mois de Mai/Juin.

Mais il est possible de faire les inscriptions en direct sur le site du département.



Un service de garderie payant est en place

- L'accueil des élèves est assuré le matin à partir de 7H15
- La garderie du soir est assurée jusqu'à 18H00

Les tarifs de la garderie s'appliquent comme suit :

- Fréquentation régulière : 1,50 €/heure par enfant
- Fréquentation ponctuelle : forfait de 15 €/trimestre

La cantine

La distribution des repas de la cantine est assurée par un traiteur (Newrest au Coteau), le prix du repas à charge des familles à la rentrée de septembre est fixé à 4 €.

Vous pouvez retrouver les menus chaque semaine sur le site internet de la commune



RPI avec Vendranges

Dans le cadre du RPI entre les deux communes de Vendranges et Saint Priest La Roche, l'école de Saint Priest accueille des élèves du cycle 2 et 3 (CE2, CM1 et CM2).



L'effectif cette année
2024/2025 est de 19 élèves

Un nouveau préau polyvalent pour animer notre commune !

Chères habitantes, chers habitants, nous avons le plaisir de vous informer de la prochaine création d'un préau polyvalent au coeur de notre commune. Cet espace couvert sera conçu pour répondre à de nombreux besoins et créer des occasions de rassemblement et de convivialité tout au long de l'année. Sa conception sans poteau central permettra une circulation fluide et une grande flexibilité d'aménagement en fonction des événements.



Ce nouveau préau sera un véritable lieu de vie, pensé pour favoriser les échanges et dynamiser notre commune. Il s'inscrit dans notre volonté de créer un cadre agréable et propice aux événements qui nous rassemblent.

Après une réflexion approfondie, la dimension 12 mètres par 12 mètres a été retenue par la municipalité. Ce choix a été fait afin d'offrir un espace suffisamment vaste pour accueillir une grande diversité d'événements tout en s'intégrant parfaitement à notre environnement. Ce préau avec ses 144 m² de surface couverte a été pensé par l'entreprise Les Charpentiers du Haut Forez à Estivareilles, sans poteau central, spécialement conçu pour offrir un espace totalement dégagé et adapté à l'organisation de multiples événements. Construit à partir de matériaux durables et respectueux de l'environnement, fabriqué en bois Douglas. **L'installation est prévue pour fin 2024, afin de bénéficier des subventions accordées par la région et le département.**

Voici quelques-unes des activités que nous prévoyons d'y organiser :

La création d'un marché nocturne en été : profiter de soirées animées où les producteurs locaux et artisans pourront proposer leurs produits dans une ambiance festive et chaleureuse.

Des expositions artistiques : Notre préau deviendra un lieu de mise en valeur des talents locaux, avec des expositions de peinture, d'artisanat...

La diffusion de films en plein air : Imaginez des soirées où vous pourrez vous retrouver en famille ou entre amis pour partager de grands moments de cinéma en toute convivialité.

Des vins d'honneur pour les mariages et autres événements : Cet espace pourra accueillir vos réceptions privées ou publiques, en particulier lors de cérémonies et de fêtes qui rythment la vie de notre village.

Aménagement du centre bourg, un espace pour tous d'ici 2026 !

Dans la continuité de l'installation du préau, la municipalité est heureuse de vous annoncer le lancement d'un projet ambitieux et convivial pour notre centre bourg. Cet espace au cœur de notre village, va être réaménagé pour devenir un lieu de rencontre et de détente pour toutes générations.

Nous avons à cœur de créer un lieu de vie adapté à chacun d'entre vous. C'est pourquoi nous prévoyons l'installation de plusieurs équipements :

Des équipements sportifs dédiés aux adultes pour encourager la pratique de l'exercice physique en plein air et améliorer le bien-être de tous.

Un terrain de pétanque, véritable symbole de convivialité, pour partager des moments agréables entre amis ou en famille.

Un espace pour les enfants, pensé pour leur permettre de jouer en toute sécurité en plein air.

Des tables et des bancs, pour se retrouver autour d'un pique-nique, discuter ou simplement profiter du cadre.

Une boîte à livres, qui vous permettra d'échanger des ouvrages et de cultiver le plaisir de lire en toute liberté.

Avec ce projet, nous souhaitons renforcer le lien social et vous offrir un espace de détente et de loisir, accessible à tous. Ce nouvel aménagement s'inscrit pleinement dans notre volonté de rendre notre village toujours plus agréable à vivre et animé. Nous espérons que ce lieu sera rapidement adopté par chacun de vous et deviendra un véritable cœur battant de notre commune.

Ces esquisses ont été réalisées par Gilles Michelou « *Cabinet Michelou architectes et associés CEM ingénierie* » situé à Saint-Étienne, reconnu pour son expertise dans la conception d'espaces fonctionnels et esthétiques. Ces travaux d'esquisses doivent nous permettre de présenter notre dossier et de constituer les demandes d'aides aux subventions.



Réhabilitation du centre d'hébergement

Dans l'édition 2022 du bulletin municipal, nous vous présentions le projet de réhabilitation du centre d'hébergement de la maison du château.

Le Centre comporte 3 bâtiments dont les travaux sont nécessaires à son fonctionnement.

Début des travaux courant septembre 2022. **Fin des travaux** courant Mars 2023. Les demandes de subventions sont en cours, et certaines en attentes de réponse.



Les travaux :

Bâtiment A : salle de réunion, réception et restauration

- Changement des menuiseries
- Isolation thermique par l'extérieur
- Isolation des plafonds et création de nouveau faux plafonds
- Mise en peinture des doublages intérieurs, cloisons, boiseries et plafonds
- Adaptation de l'accès à la cuisine
- Chauffage/Ventilation
- Plomberie sanitaire
- Courant fort et faible

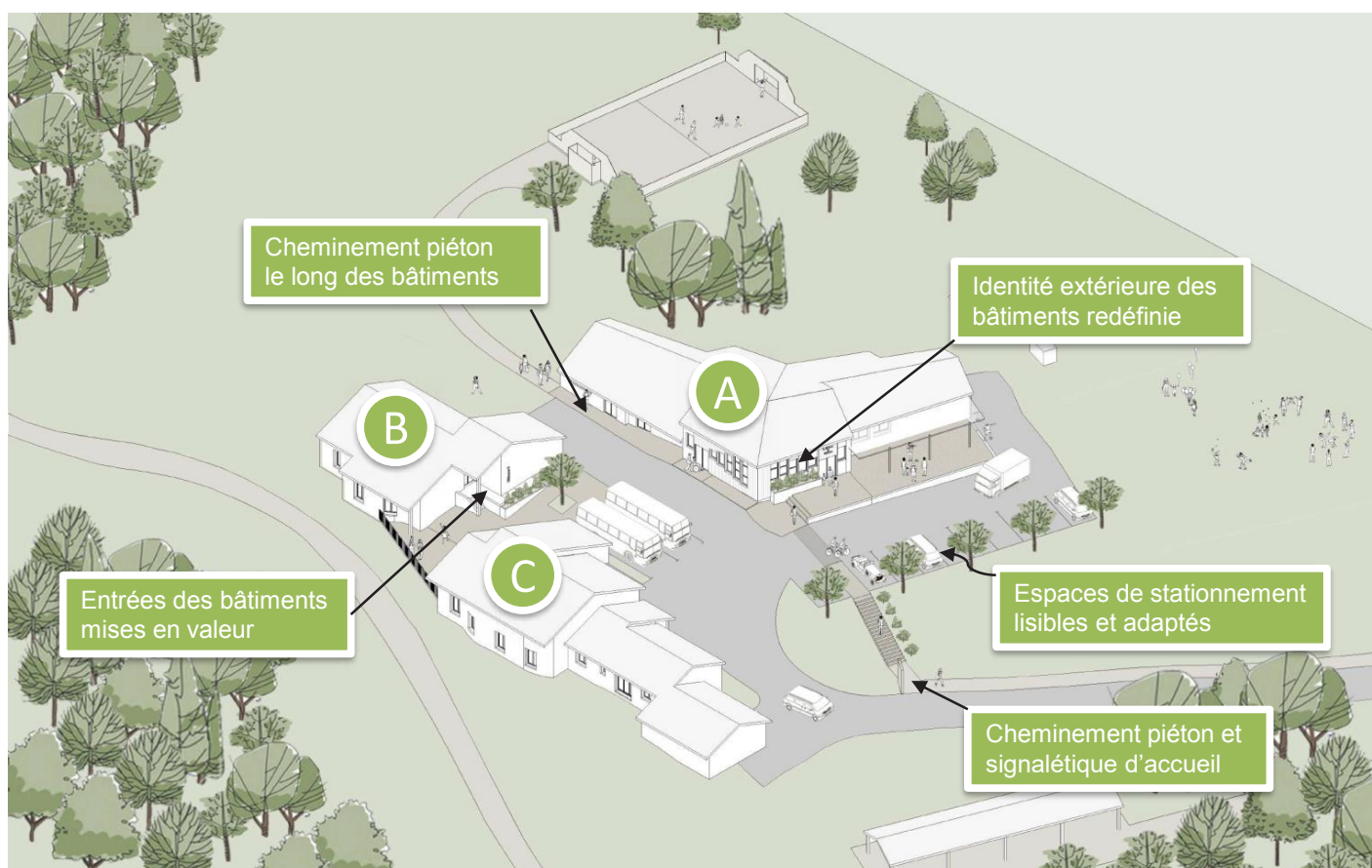
Bâtiment B et C, Dortoirs :

- Changement des menuiseries
- Isolation thermique par l'extérieur
- Isolation des plafonds et création de nouveau faux plafonds

- Mise en peinture des doublages intérieurs, cloisons, boiseries et plafonds
- Changement des sols dans les chambres
- Création de 2 chambres avec salle de bain
- Lots techniques : création de 2 salles d'eau et modification des locaux + création de placards électriques
- Chauffage/ventilation
- Changement des appareils sanitaires
- Courant fort et faible

Espaces extérieurs :

- Voiries et stationnements véhicules
- Cheminements piétons
- Zones végétalisées et plantations d'arbres.



Centre d'hébergement, la réalisation

Liés à un report des subventions, les travaux se sont finalement déroulés sur l'année 2023

Il s'agissait de réhabiliter les installations qui dataient de 1983 avec pour principaux objectifs :

- De réhabiliter le site pour développer son attrait
- D'isoler les bâtiments (extérieur & intérieur) afin d'étendre son temps d'ouverture
- De mettre en place un nouveau chauffage
- De moderniser les blocs sanitaires

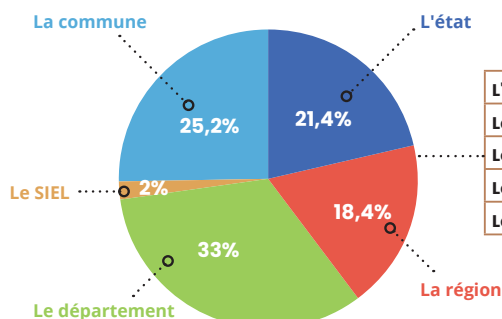
Après l'établissement des cahiers des charges, la phase de consultation de l'appel d'offre, les entreprises suivantes ont été sélectionnées :

- VRD **Entreprise EUROVIA**
- Gros Œuvre **Entreprise MATTANA**
- Isolation Extérieure **Entreprise ASTEN**
- Menuiserie **Entreprise CREABOIS**
- Serrurerie **Entreprise VERVAS METAL**
- Plâtrerie Peinture **Entreprise VILLECOURT**

- Sols souples **Entreprise GIROUDON**
- Électricité **Entreprise ROCHARM**
- Plomberie/Sanitaire/chauffage **Entreprise DESBENOIT**
- Carrelage sol **Entreprise GOSETTO**
- Avec le cabinet d'architecture **TAMI**

Ce chantier d'ampleur a débuté tout début 2023, et comme tout chantier de rénovation, il a fallu faire face et gérer les aléas et imprévus qui ont jalonné les travaux.

Répartition du financement



Afin de pouvoir engager ce chantier de prêt d'un million Euros, nous avons reçu le soutien de l'état, de la région, du département et du SIEL :



Après 11 mois de travaux, le chantier a été réceptionné le 22 Novembre.

L'inauguration qui s'est déroulée le 9 décembre aura permis aux nombreuses personnes présentes de visiter ces nouvelles installations et de découvrir tout le potentiel du site. La gestion du centre d'hébergement a été confiée au Centre Roannais de Vacances...

Avant les travaux



Pendant les travaux



Résultat final





Installation de 2 Totems

Afin de renforcer l'attrait de notre commune, 2 totems de signalisation ont été installés l'année dernière. Ceux-ci ont été implantés de façon à capter l'attention du plus grand nombre, avec un premier totem implanté sur la route départementale 42 à proximité de l'entrée du village et un second à proximité du site du Château de La Roche.



Le compostage à Saint-Priest-La-Roche

Pour accompagner les usagers dans le traitement des biodéchets, rendu obligatoire depuis 2024, un site de composteurs collectifs a été installé sur la commune.

Le tri des déchets organiques est le moyen le plus efficace pour réduire la quantité de déchets qui représentent encore 30% des ordures ménagères.

Chaque site est équipé de 3 bacs :

- Un bac d'apport dans lequel vous pouvez déposer vos bio déchets (épluchures, marc de café, restes de repas – hors viande, poisson, fromage et autres matières animales...)
- Un bac de broyat : Une fois vos déchets organiques déposés, il est nécessaire de recouvrir votre apport en broyat afin de structurer le compost. Le broyat permet de faire circuler l'air dans le compost. Il absorbe les jus et l'humidité; il évite également les odeurs et la prolifération de moucheron.
- Un bac de maturation dédié au service technique.



**NOUVEAU SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF
À SAINT-PIEST-LA-ROCHE !**
(Parking chemin de la garde)

Valorisons
nos déchets
de cuisine :
**en compostant,
il est possible
de réduire de
1/3 ses déchets.**

Je dépose mes déchets organiques et je recouvre
mon apport avec le broyat qui est stocké
dans le bac prévu à cet effet.

Le compostage collectif vous intéresse ?
Demandez gratuitement votre bioseau et
votre guide de compostage en mairie !

Pour toutes questions
Vous pouvez contacter la mairie au 04 77 64 91 68
ou le service déchets de la CoPLER dechets@copler.fr

**LE COMPOSTAGE COLLECTIF
un geste pour notre planète !**

CoPLER

En résumé : Je dépose mes déchets, je recouvre de broyat, et je referme les composteurs. Lorsque le bac d'apport est plein les référents de site le vident dans le bac de maturation et le laissent « travailler ». Les bactéries et autres organismes finissent leur oeuvre pour qu'au bout de quelques mois se forme le compost, matière utilisée pour enrichir le sol.

N'hésitez pas à vous rendre en mairie afin de venir récupérer un bioseau vous permettant d'apporter vos déchets organiques.

Si vous constatez des problèmes tels que des déchets indésirables, absence de broyat ou autres, nous vous invitons à contacter la CoPLER au : 04 26 24 10 04.

Soutien administratif et numérique – Bus UDAF



La Maison de la Famille (Bus UDAF) est labélisée **France service**, ses missions : accueillir, informer et accompagner gratuitement tous les publics sur les thèmes : numérique, parentalité, budget, logement, formation, emploi, retraite, famille, santé, mobilité, justice, renseignements sur les aides et accès aux droits...

Quelques exemples de démarches administratives :

ANTS : Pré-demande de Carte Nationale d'Identité, Immatriculation d'un véhicule, Permis de conduire, carte grise, Pré-plainte.

CARSAT : Dossier retraite, réversion.

SANTÉ : Dossier santé avec Ameli, Simulation et demande d'aide social comme la CSS (ex-CMU), APA (accompagnement personnalisé autonomie), ASPA (allocation de solidarité aux personnes âgées), MDPH.

LOGEMENT : CAF : APL, déclaration de ressource trimestrielle, dossier prime d'activité, RSA, déclaration de grossesse... Prim'adapt (travaux d'adaptation logement), Prim'renov, (travaux de rénovation énergétique), Impôts.

LA MDF ITINÉRANTE
DES PROFESSIONNELS VOUS ACCOMPAGNENT SUR :

- Etat civil, famille, santé
- Formation, emploi, retraite, budget
- Logement, mobilité, courrier et justice

ST-PRIEST-LA-ROCHE
place de la mairie ,
de 9h à 12h, les mardis :
15 octobre 2024, 12 novembre,
10 décembre, 7 janvier 2025,
4 février, 4 mars

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.udaf42.org

Logos partenaires: La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire LE DÉPARTEMENT, Cal de la Santé, santé famille retraite services, ESPACE 2M, LOIRE HAUTE-LOIRE, SOUTENU PAR LE PACTE DE SOLIDARITÉS, MAIRIE DE LA ROCHE-ALCANTON-BRIONNE-ALPES

Mission de l'Agent d'accueil :

- Accompagner l'utilisateur à réaliser les démarches - administratives
- Accueillir (physique et téléphonique) les usagers
- Apporter un premier niveau de réponse, accompagner et orienter le public vers les services et partenaires de proximité.

Mission du conseiller numérique :

- Accompagnement numérique sur l'ordinateur, le smartphone et/ou la tablette ; Création d'espaces en ligne sur sites administratifs et applications, sécurité numérique...
- Vous pouvez obtenir un rendez-vous individuel avec un de nos conseillers numériques.

Présentation de la MDF



Mission

La MDF est labélisée France service, elle a pour mission d'accueillir, d'informer et d'accompagner tous les publics, gratuitement. Un lieu visible dédié aux familles, aux associations et aux partenaires institutionnels. Nous renseignons sur des questions sur la parentalité, le budget, le logement, la formation, l'emploi, la retraite, la famille, la santé, la mobilité, le numérique, la justice...

Quelques exemples de démarches

- Soutien pour les demandes de titres d'identité
- Immatriculation d'un véhicule
- Permis de conduire sur l'ANTS
- Dossier retraite
- Dossier santé avec Ameli
- Renseignements sur les aides et accès aux droits
- Impôts
- Caf

Nous travaillons régulièrement avec des associations ou d'autres structures afin de mener des actions sur des thèmes bien spécifiques.



Opération Loire Propre au Château



Le 16 Mars dernier, une trentaine de bénévoles étaient réunis sur le site du château pour participer à la collecte des déchets et au nettoyage des berges à proximité du château dans le cadre de l'opération « Loire Propre ». Opération annuelle lancée en 2010 à l'initiative des Fédérations de Chasseurs, de Pêcheurs et de Randonneurs.

Cette année, c'est encore près de 8 m³ de déchets qui ont été collectés, parmi lesquels de nombreux emballages, canettes, bouteilles, pare chocs de voiture mais aussi des objets plus insolites comme un escabeau, des appareils électriques, une imprimante. Si l'on peut se satisfaire de cette opération de nettoyage, c'est toujours désolant de voir ce type d'incivilité d'autant que les déchetteries du territoire et de la COPLER (Croizet sur Gand et Régnny) sont là pour réceptionner ce type de déchets

Déchèterie de Croizet-sur-Gand (Lieu dit Matard)

06 29 57 29 23

du mardi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30*
samedi de 9h à 17h30 sans interruption

Déchèterie de Régnny (Lieu dit Billard – Route de Roanne)

06 46 11 32 11

du mardi au jeudi de 9h00 à 12h30
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30*
samedi de 9h à 17h30 sans interruption

Depuis le 30 septembre 2024, l'accès à la déchèterie du Coteau se fera uniquement avec un badge. Ce contrôle a pour objectif d'interdire l'entrée des déchèteries aux habitants extérieurs de l'agglomération et aux professionnels.



« c'est encore près de 8 m³
de déchets qui ont été collectés »

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Arrêté DT-24-0100 du 18 mars 2024

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **INTERDIT** sauf dérogation accordée par la Direction Départementale des Territoires de la Loire



Toute demande d'autorisation devra être adressée à : <https://www.demarches-simplifiees.fr/>

Les sanctions

Au delà des risques encourus, le non-respect de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts vous expose à des sanctions :

- au titre du règlement sanitaire départemental à une amende de 4ème classe
- au titre des contrôles de conditionnalité de la PAC à une pénalité financière sur les aides PAC.

L'interdiction s'applique à la fois aux particuliers, aux collectivités, aux professionnels y compris aux entreprises d'espaces verts et paysagistes ainsi qu'aux agriculteurs et forestiers. La destruction de ces déchets végétaux, individuels ou collectifs, à l'aide d'incinérateurs ou de tout autre dispositif équivalent est également interdite en dehors des installations classées au titre de la protection de l'environnement (ICPE). Sont définis comme déchets verts, les végétaux coupés ou sur pieds quel que soit leur teneur en humidité.

Source : Loire.gouv.fr



Le saviez-vous ?

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 23 000 km parcourus par une voiture diesel récente. D'après Santé Publique France, la pollution de l'air d'origine anthropique est responsable en France d'une perte d'espérance de vie en moyenne estimée à 9 mois et de 48 000 décès prématurés par an.

linfodurable.fr



Station depuration poste de relevement

Pour le bon fonctionnement des 2 postes de relèvement (cimetière, bas du Bourg vers la basse) :

Ne pas jeter dans les toilettes les lingettes, les tampons et serviettes hygiéniques, les couches enfants etc... ceci afin de ne pas encombrer les grilles et détériorer les pompes.

Merci de votre compréhension



Travaux effectués année 2023/2024 pour le poste de relèvement du cimetière :

Remise en état des 2 pompes (entreprise KSB Roanne), changement des « poires » de niveau, vidanges de la fosse, débouchage de la canalisation du poste jusqu'au regard du monument aux morts par la SAVAC ; nettoyage, vérification du coffret électrique...

Soit un total de 8254 euros de frais.




Villes
Vivantes


BUNTI BIMBI

Rénovez et transformez

— *votre logement* —
pour en faire un lieu de vie exceptionnel



1H GRATUITE
pour
modéliser en 3D tous
vos projets d'habitat

0 805 38 69 66

Appel gratuit



Prenez
rendez-vous

Action portée par la CoPLER



Rendez-vous sur le site pour en savoir plus !

(Futur) propriétaire
nous vous accompagnons dans tous vos projets

De l'idée à la réalité



Adapter mon bien
à l'âge ou au handicap



Rénover un bien
en centre-ville



Agrandir
mon habitat



Moderniser mon habitat
ou ma copropriété



Améliorer les performances
énergétiques



Créer des espaces
intérieurs ou extérieurs



Valoriser le potentiel
de mon immeuble



Améliorer le confort
de mon bien



Construire un logement
à louer dans mon jardin



Diviser mon terrain
pour le vendre



Construire un
logement de plain-pied
dans mon jardin pour
mes vieux jours



Construire un studio
au fond du jardin pour
accueillir Mamie

Informations sur la divagation des animaux sur les routes

« Madame, Monsieur,

La commune tient à rappeler les obligations légales relatives à la surveillance des animaux domestiques et d'élevages, notamment en ce qui concerne la divagation sur les voies publiques, en particulier les routes.

Conformément aux dispositions de l'article L. 211-19 du Code rural et de la pêche maritime, il est formellement interdit de laisser divaguer des animaux, qu'il s'agisse de chiens, de bovins ou d'autres espèces, sans surveillance sur la voie publique. Ces comportements peuvent non seulement causer des accidents graves, mais aussi mettre en danger la sécurité des personnes et des biens.

Un animal est considéré comme divaguant dès lors qu'il se trouve hors de portée de voix et qu'il est en liberté sur la route ou les propriétés d'autrui.

Les propriétaires ou détenteurs d'animaux sont responsables des dommages causés par ceux-ci. En cas de non-respect de cette réglementation, des sanctions peuvent être prises, incluant des amendes ou la mise en fourrière de l'animal.

Dans l'intérêt de tous, je vous invite à veiller à ce que vos animaux soient constamment surveillés et ne puissent errer seuls sur les routes, afin de garantir la sécurité de tous et de prévenir tout incident.

Je vous remercie de votre compréhension et de l'attention que vous porterez à ce sujet. »

Le maire **Gérald PERRIN**



135 à 750 € d'amende si vous laissez divaguer un animal sur les routes.

Cela est passible d'une contravention de 4^{ème} classe.
Au regard des articles R. 428-6 C.

Cimetière

Depuis plusieurs années la commune est passée au « Zéro Phyto », nous n'utilisons plus aucun produit phytosanitaire pour le désherbage. Le nettoyage et désherbage du cimetière est donc complètement manuel (rotofil, tondeuse...).

Nous nous employons au-delà des tâches quotidiennes de nos 2 agents municipaux (que l'on partage à mi-temps avec la commune voisine de Vendranges) à entretenir les allées et les abords du cimetière car nous connaissons la sensibilité des familles qui viennent se recueillir. Nous constatons que de nombreuses concessions sont aujourd'hui envahies d'herbes sauvages, d'arbustes, ou en état de délabrement avancé. Face à cela, et si aucun entretien n'est constaté, la commune envisage de procéder à l'inventaire des concessions concernées et une procédure de reprise devra être engagée.

La liste des concessions identifiées comme délabrées ou à risque, ainsi que les concessions arrivées à expiration sera affichée en Mairie et au cimetière.



Pour la tranquillité et le bien être de tous

La tonte des pelouses et l'utilisation d'engins bruyants sont autorisés :

- **Les jours ouvrables** de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- **Les samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Avec le changement d'heure, la nuit tombe plus tôt, vous n'êtes pas encore rentré, les cambrioleurs peuvent passer à l'action. Afin d'éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté !

Se préserver, c'est :

- Utiliser efficacement vos équipements de protection (verrouillez vos portes et fermez vos fenêtres, même pour une absence de courte durée).
- Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs,...
- Placer en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, sacs à main et clés de voiture.
- Ne laisser aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres.
- Ne pas conserver chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez « introuvables ».
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière ou suivi du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs aléatoires, transfert téléphonique).



- Penser à prévenir vos voisins de votre absence et, idéalement, confiez leur un jeu de clés.
- Répertorier vos objets de valeur et notez les numéros de série (Hifi, électronique, électroménager, outils, téléphones,...). Faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédit,... Prenez des photos au besoin.
- Ne pas laisser sur votre répondeur téléphonique, un message indiquant vos dates de départ et de retour de vacances. Vous pouvez faire transférer votre ligne vers votre portable ou le numéro d'un proche.

Source : www.loire.gouv.fr

Extrait d'arrêté sur la divagation, les nuisances et les déjections canines

Merci à tous les propriétaires d'animaux d'être respectueux des plantations, de l'environnement, et de parer à toutes nuisances possibles (abolements, déjections...). Si chacun se comporte en citoyen, il ne devrait pas y avoir de problème de voisinage.



Extrait d'arrêté du Maire portant sur la réglementation des divagations, des nuisances des animaux et sur les obligations relatives aux déjections canines dans les lieux et voies publiques de la Commune :

ARTICLE 1 : Il est interdit de laisser circuler les chiens sans qu'ils soient tenus en laisse ou placés sous la surveillance de leurs propriétaires ou gardiens.

ARTICLE 2 : Les propriétaires et détenteurs d'animaux doivent veiller à ne pas laisser souiller et dégrader le domaine public, les parcs et jardins publics, par les déjections de l'animal placées sous leur responsabilité.

ARTICLE 3 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées

d'animaux de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections occasionnées par cet animal.

ARTICLE 4 : Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants de la commune, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal. L'usage de dispositifs tels que les colliers anti aboiement, dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive, pourra être prescrit par le Maire.

Saint-priest-la-roche... Vous êtes connectés !

Ce nouveau site internet a pu voir le jour en 2024 grâce à l'étroite collaboration entre Étienne Givre-Alix, conseiller numérique à la CoPLER, et les élus de la municipalité. Ce site internet comporte de nombreuses informations utiles au quotidien, comme les comptes-rendus du conseil municipal, les menus de la cantine ou l'agenda des manifestations.

Morillons, associations, entreprises et artisans.
N'hésitez pas à nous solliciter pour diffuser vos actualités ! stpriestlaroche.info@gmail.com



www.st-priest-la-roche.fr



Suivez toute l'actualité de Saint-Priest-la-roche sur l'application gratuite ILLIWAP



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



La municipalité
de Saint-Priest-
la-Roche vous
propose depuis
2024

3 canaux d'information pour répondre au mieux à vos attentes

- Illiwap
- facebook
- le site internet



Saint-Priest-la-roche

@saintpriestlaroche

247 ami(e)s

<https://www.st-priest-la-roche.fr/>



01 | Téléchargez l'appli 02 | Recherchez votre commune 03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :
www.illiwap.com



Installation d'une nouvelle antenne relais sur la commune



Couverture de la téléphonie mobile en zone blanche

Le Gouvernement a fait de la couverture numérique des territoires l'une de ses priorités, notamment avec le programme du New Deal mobile. Publié dans le JO (Journal Officiel) Sénat du 15/09/2022 - page 4472

La couverture mobile dans la zone des bords de Loire à proximité du château était très mal, voir pas du tout desservie jusqu'alors, ce qui en terme de sécurité vis-à-vis du nombre croissant de visiteurs pouvait poser problème. Aussi l'installation récente de l'antenne relais sur un terrain privé, permet de répondre à ce besoin d'accroître la zone de couverture mobile. Cette opération a été entièrement financée par l'opérateur privé en charge du projet, permettant ainsi à la commune de bénéficier d'une meilleure connectivité sans aucune incidence sur son budget.

Les zones auparavant mal desservies pourront désormais profiter d'un service de téléphonie mobile plus fiable, tout en permettant aux usagers de bénéficier d'un réseau plus rapide et plus stable.

Il est important de souligner que cette installation a été réalisée en toute transparence avec une consultation des riverains en amont du projet par affichage. Tous les aspects techniques et réglementaires, notamment concernant les normes d'exposition aux ondes électromagnétiques, seront strictement respectées. Les citoyens peuvent donc être rassurés : cette antenne porte une amélioration significative sans impact financier ni sanitaire pour la commune.

Conformément aux engagements pris lors des réunions, l'opérateur a respecté la couleur verte pour le pylône, permettant à l'infrastructure de se fondre harmonieusement dans son environnement naturel. Une démarche qui montre qu'il est possible d'allier technologie et respect de l'environnement.



« cette installation a été réalisée en toute transparence avec une consultation des riverains par affichage »



Des normes strictes et encadrées

L'installation récente de l'antenne a soulevé des questions parmi certains habitants concernant les éventuels impacts sur la santé. Rassurez-vous : toutes les normes de sécurité relatives aux ondes électromagnétiques ont été rigoureusement respectées. Les autorités compétentes, ainsi que des études à grande échelle, confirment qu'il n'y a aucun risque pour la santé avec la limite d'exposition. L'agence Nationale des Fréquences (ANFR) en France, contrôle régulièrement les niveaux d'émission des antennes pour s'assurer qu'ils restent en deçà des limites réglementaires.

Protection de la faune et de la flore

Avant son implantation, il a été nécessaire de prendre des mesures pour minimiser l'impact sur les écosystèmes locaux, notamment les oiseaux et les espèces protégées comme les crapauds sonneurs à ventre jaune.

La CoPLER à la vitesse de la lumière grâce à la fibre optique

La CoPLER travaille activement depuis plusieurs années pour donner l'accès à internet et plus particulièrement au très haut débit via la fibre optique, à l'ensemble de la population.

Pour cela, la CoPLER s'est associée au Syndicat Intercommunal des Energies du département de la Loire – SIEL – Cette action s'inscrit dans une démarche départementale. Aujourd'hui ce sont tous les foyers de la CoPLER qui peuvent souscrire une offre fibre, en faisant installer gratuitement une prise dans un premier temps.

Si vous souhaitez connecter votre logement au réseau fibre optique, demandez l'installation :

- sur le site www.thd42.fr (espace raccordement), vous pouvez

également contacter un de leur conseillers au 04 77 43 08 55 de 8h à 19h.

- ou directement auprès d'un fournisseur d'accès internet (FAI).

Le programme THD42® prévoit cette **gratuité jusqu'au 31 décembre 2025.**



www.thd42.fr
(espace raccordement)



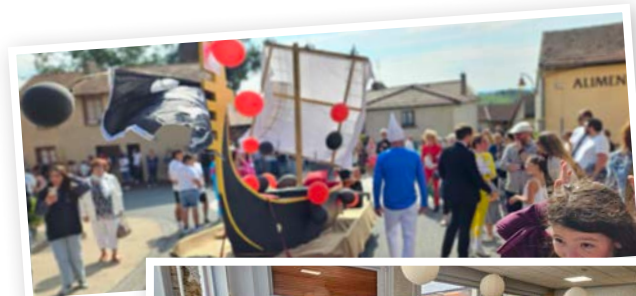
Les classes en 4

Les conscrits des classes en 4 de ST-PRIEST-LA-ROCHE se sont retrouvés samedi 21 Septembre, dans une ambiance de fête et de convivialité.

Cette journée a débuté par une petite célébration à l'église, organisée par l'équipe paroissiale, que nous remercions. Une gerbe a été ensuite déposée au Monument aux Morts, à la mémoire des conscrits morts pour la France.

Une séance photos a permis d'immortaliser cette rencontre entre conscrits, avant de défiler dans le village, accompagnés des habitants, heureux de participer aux festivités proposées. Un apéritif leur a été offert par les conscrits, pour leur plus grand plaisir !

Une soixantaine de personnes sont allées manger au relais du Château, pour prolonger cet agréable moment.



Association Gymnastique

Forte de 35 ans d'existence, cette association propose des cours, pour tout public, le mardi de 18h00 à 19h00 à la salle des fêtes ou en extérieur suivant la saison et toujours dans une ambiance conviviale et décontractée.

Laure Rathier, coach diplômée d'Etat, domiciliée à Crèmeaux, assure des cours variés et de qualité : assouplissement, abdos, équilibre, cardio, coordination, pilate, stretching... Nous disposons d'un matériel conséquent qui s'est constitué au fil des ans : steps, bandes élastiques de musculation, haltères, différents ballons pour pilate, stretching ou fitness, bâtons. Pour certains cours, notre coach apporte son matériel : bâtons de marche nordique, raquettes de badminton, ballons pour lancer de poids... Notre équipement personnel se compose d'un tapis, d'une paire de baskets et d'une bouteille d'eau.

25 personnes participent à cette heure hebdomadaire de sport et si certains cours paraissent plus difficiles, chaque exercice peut être adapté à chacun. Nous n'hésitons pas à vous dire que bouger, c'est bon pour la santé et le moral, une heure de gym par semaine permet d'être à l'écoute de son corps, de combattre le vieillissement, de déstresser... Si vous hésitez encore, deux cours gratuits sont proposés. Nous profitons de cet article pour remercier la municipalité qui met à notre disposition gratuitement la salle des fêtes pour les cours de sport.

Présidente : Odile DEBIT
06 26 36 34 30

Co-Trésorières : Anne-Marie BERRY
et Corinne LÈBRE

Secrétaire : Simone BARD



Association des chasseurs et propriétaires de Saint Priest La Roche



L'association des chasseurs et propriétaires de Saint Priest La Roche regroupe une vingtaine d'adhérents, notre association est bientôt centenaire.

Notre objectif est de perpétuer une tradition forte dans la ruralité, la chasse, mais surtout de passer des moments de convivialité entre passionnés de différents horizons. Nous essayons de travailler en collaboration avec les agriculteurs de notre commune afin de limiter l'impact des dégâts dus aux sangliers et nous les remercions de nous laisser le droit de chasse sur leurs terrains ainsi que l'ensemble des propriétaires

adhérents ; autre espèce envahissante, le ragondin, chaque propriétaire de point d'eau peut nous donner une autorisation pour la régulation des ragondins.

Nous avons installé depuis plusieurs années des miradors sur différents points de la commune afin d'accroître la sécurité, nous souhaitons partager la nature avec l'ensemble des utilisateurs, à chaque battue organisée des panneaux de prévention sont installés sur les lieux, merci à tous de respecter ces panneaux (généralement le samedi après-midi ou le dimanche matin en hiver). Nous organisons également un repas le deuxième samedi de mars moyennant une participation de 17 euros par personne, nous avons décidé, cette année de l'ouvrir à l'ensemble des habitants de la commune, nous vous accueillerons avec plaisir sur réservation auprès des membres du bureau.

Président : David DURVAL

Trésorier : Jacques VADEBOIN

Secrétaire : Serge BENESSY





Association des Saint-Priest de la Loire (spl)

L'initiative d'un habitant de St-Priest-en-Jarez de créer une association des St-Priest de la Loire a tout de suite été acceptée par les maires de St-Priest-en-Jarez, St-Priest-la-Prugne, St-Priest-la-Vêtre et St-Priest-la-Roche. L'association a donc vu le jour en 2013 et depuis plus de dix ans maintenant, des sorties régulières ont eu lieu.

Le conseil d'administration se réunit deux fois par an dans une des communes respectives afin de mettre en place des rencontres et visites de différents lieux.

En 2023, le 11 juin, nous étions une cinquantaine à la sortie en car de Clermont-Ferrand : visite guidée de la cité médiévale de Montferrand puis direction le Puy-de-Dôme par le train panoramique pour le pique-nique au Puy-de-Dôme et visite guidée de l'Aventure Michelin. La sortie du 21 octobre était plus près de chez nous car il fallait compter le temps de faire l'assemblée générale annuelle. Nous sommes allés à Feurs où nous avons bénéficié de la visite guidée de la ville de Feurs et avons découverts des lieux et monuments historiques que l'on n'avait jamais remarqués auparavant. Après l'assemblée générale, nous avons visité le musée d'Assier.

En 2024, une sortie a été organisée le 13 avril au Musée d'Art et d'Industrie de St-Étienne avec visite guidée. Le repas de midi au restaurant la Petite Assiette à Andrézieux s'est déroulé comme à l'accoutumée dans une ambiance très conviviale. La journée s'est poursuivie par la visite de l'Aventure du Train à Andrézieux-Bouthéon. Ces rencontres permettent de concilier culture, partage et détente. Si vous souhaitez faire partie de l'association, il suffit de joindre Christian Débit 06 72 02 09 98 ou Odile Débit 06 26 36 34 30.

Odile DEBIT
Secrétaire des SPL



Le club des retraités de Vendranges/St-Priest-la-Roche

Le club des retraités de Vendranges/St-Priest-la-Roche compte 30 adhérents et offre de nombreuses distractions : voyage : visite au Hameau de vin Georges Duboeuf à Romanèche-Thorins, dans le Beaujolais.

Unique en son genre, cette expérience extraordinaire, interactive, a séduit tout un chacun, permettant de mieux comprendre les étapes de la vinification, et de s'immerger dans l'univers viticole.

L'année dernière, le club avait choisi de visiter le palais du Facteur Cheval à Hauterives.

Le club se réunit également pour des repas, des anniversaires, des concours de belote, dans une ambiance conviviale. Les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, les adhérents se retrouvent à la mairie, dans une salle mise à leur disposition, pour partager une journée de détente, de joie et de rire, autour de jeux, de cartes.

Une petite participation 20 € pour l'année est demandée. Venez nous rejoindre ; vous serez les bienvenus !

Contactez Jeanine au 04.77.64.92.74



La Roche des Jeunes



Présidente : Danaë RICETTI



Membre : Ethan RICETTI



Membre : Léo DICREUX



LA ROCHE DES JEUNES

CLUB ADO DE ST PRIEST LA ROCHE
ET DE VENDRANGES.

Qui sommes nous ?

- Nous sommes un groupe de 10 jeunes, habitant à St Priest la Roche ou Vendranges
- Nous avons entre 11 et 17 ans.

Nos actions ?

- Nous avons commencé le club il y'a 1 an, depuis d'autres jeunes on rejoint l'association pour différents objectifs.
- Nous avons déjà financé deux sorties (bowling + lac des sapins.) en organisant une tombola et une vente de cookies en porte à porte.
- Nous organisons 2 fois par mois, des réunions où nous parlons des futurs projets. Nous aimons aussi nous retrouver pour discuter, rire et jouer à des jeux de sociétés.

Des envies, des idées?

- Nous sommes une junior association en quête de projets, de sorties...
- Tu es jeunes ? tu as envi de partager des moments avec nous ? Alors rejoins nous !! Notre club est ouvert à TOUS !! (si tu es intéressé n'hésite pas à contacter Clémence DECHAVANNE, notre accompagnatrice (ASAJ) 06 16 74 58 02.



Comité des fêtes

Suite à la démission de plusieurs membres du comité, nous avons besoin de vous afin de reconstruire une nouvelle équipe.

Pour pouvoir proposer des manifestations qui permettent de faire vivre le village, tels que la fête patronale avec sa brocante, des soirées dansantes, des concours de pétanque, la fête d'été avec son barbecue, nous avons besoin de bénévoles.

C'est aussi l'opportunité de se rencontrer, de partager des moments festifs, d'échanger des idées, de s'intégrer dans la commune, pour les nouveaux arrivants.

Le bureau est à composer ; nous faisons donc appel à vous, « pour la bonne cause » ; notre village a besoin de vous !

N'hésitez pas à nous contacter Dominique au **06 88 53 17 13** ou Nicolas au **06 81 79 23 66**.

Vous serez les bienvenus, quelque soit le temps dont vous disposez !



La Marche des morillons

L'association toujours aussi dynamique a eu encore près de 850 Marcheurs en Février 2024.

Comptant 4 circuits de 7, 12, 15 et 18 Kms, assortis de relais copieux et d'un plateau repas à l'arrivée pour chaque marcheur. Les bénéfices ont été partagés entre la ligue contre le cancer, le RPI Saint Priest La Roche/Vendranges et le Père Noël du lundi. Ces trois associations ont reçu chacune 900 Euros. Cette organisation de la marche a mobilisé près de 50 bénévoles, dont nous saluons la mobilisation et l'investissement.

Nous sommes fédérés, la participation de l'association laisse le prix de la licence à 10 Euros à l'année. Tout nouvel adhérent est le bienvenu, vous pouvez vous renseigner auprès d'un membre du bureau.

La prochaine marche aura lieu en Février 2025. Toute personne disponible ce jour-là sera bien-sûr reçue avec plaisir.

Merci à tous.

Président : Georges GOUTARD

06 30 08 97 09

Trésorière : Simone BARD

Secrétaire : Odile DEBIT



Les marcheurs du lundi

Fondé en 2006, le groupe de marche du lundi vous convie à les rejoindre sur la place de la Mairie à 13h30.

Nos marches d'une moyenne de 6km se situent sur Saint Priest La Roche et les communes environnantes (covoiturage). À l'arrivée, nous partageons un moment de convivialité autour d'une collation.



Président : Georges GOUTARD

06 30 08 97 09

Trésorière : Simone BARD

Secrétaire : Odile DEBIT

Association des Amis du Château de La Roche

Bilan des activités 2023 et projets 2024

En 2022, l'association a concrétisé le projet « *Mémoires de Loire* » avec le film réalisé par Guillaume DESCAVE et le livre, recueil de témoignages sur le thème de la vie dans les gorges de la Loire avant le barrage de Villerest.

En 2023, le film documentaire a été projeté dans de nombreuses salles de cinémas et communes de la région. Les livres sont toujours disponibles dans le Roannais (multiservices des Morillons, Office de Tourisme du Roannais, Librairie BALLANSAT à Renaison, Carnet à spirales à Charlieu, FNAC, Espace Leclerc, carrefour Market Le Coteau...).

En août, un après-midi littéraire, a animé le site du château et attiré de nombreux visiteurs. Comme chaque année, nous avons été invités par la CoPLER à participer aux journées du patrimoine au château.

En novembre, nous avons été heureux de recevoir officiellement un prix de la fédération du patrimoine Aurhalpin pour les réalisations « *Mémoires de Loire* ».

En partenariat avec Fleuve Loire Fertile et la Ligue de l'enseignement, nous avons construit un projet pédagogique pour la mise en place d'interventions dans les écoles primaires avec comme support un film de 13' et un court-métrage de 52' dans les collèges.



En 2024, nous portons le projet de réalisation d'un film sur la vie du village de Saint-Priest-La-Roche de la fin des années 1960 au début des années 2000.

Si vous souhaitez venir rejoindre notre association, nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous lançons un appel aux villageois qui auraient des films amateurs et/ou des photos.

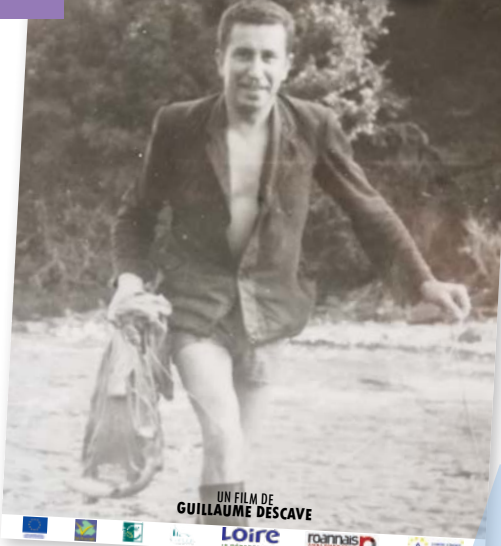
S'adresser à Jean-Noël BOUCHER au 06 49 66 63 43 ou par mail à :

lesamisduchateau delaroche@gmail.com



LES AMIS DU CHÂTEAU DE LA ROCHE PRÉSENTENT

MÉMOIRES DE LOIRE





Téléthon

Cette manifestation est organisée chaque année le premier weekend de décembre par la marche des Morillons avec l'aide de bénévoles des autres associations locales.

Exceptionnellement en 2024, cette manifestation aura lieu le **vendredi 29 Novembre de 15h à 18h et le samedi 30 Novembre à partir de 9h**. Une petite marche avec un départ groupé à 9h45, et la vente de centaines d'objets confectionnés pour l'occasion, des confitures et sujets artisanaux. Et bien sûr la soupe aux choux à midi suivie d'une animation. Le tout fabriqué par des bénévoles.



Ce ne sont pas moins de 2 400 € qui ont été versés à l'antenne de Roanne. Merci à tous les donateurs et bénévoles

Organisé par la « Marche des Morillons » et aidée de nombreux bénévoles des diverses associations présentes sur le village, nous avons versé près de 2000 Euros à l'antenne locale en 2023. D'ordinaire fixée au premier weekend de décembre, l'édition 2024 sera le dernier weekend de Novembre, ce changement de date nationale est lié à l'inauguration de Notre Dame de Paris suite aux travaux effectués après l'incendie. Le déroulement de la manifestation vous sera détaillé par des flyers qui seront distribués dans vos boîtes aux lettres.

Merci d'avance pour votre participation.



**vendredi 29 Novembre
15h à 18h
et samedi 30 Novembre
à partir de 9h**

Équipe paroissiale

Le village, le château, l'église. Le clocher de St-Priest-la-Roche forme avec 13 autres clochers la Paroisse Notre Dame des Coteaux du Levant. Elle est administrée par le Père Jean-Pierre et le vicaire Rija, domiciliés à Balbigny.

Pour rendre notre clocher vivant et dynamique, plusieurs personnes oeuvrent pour le nettoyage de l'église, le fleurissement, l'entretien du patrimoine religieux et surtout, ce qui est très appréciable, une personne du village ouvre et ferme chaque jour l'église offrant la possibilité de nombreuses visites tout au long de l'année.

Une messe a lieu environ une fois par mois, soit le samedi soir, soit le dimanche matin ; la distance élevée entre les différents clochers de la paroisse rend le planning difficile. Cependant, cette année, nous avons renoué avec la tradition en réinstallant la célèbre messe en plein air sur le site du Château de la Roche. Le 30 juin, beaucoup avaient répondu présents pour cette belle journée rimant avec rassemblement, partage, convivialité et grenouilles évidemment lors du repas partagé. Ce qui nous a fait chaud au cœur, c'est la spontanéité de la part de 16 personnes du village pour aider à l'installation matérielle de cette journée avec la participation de la municipalité. Un grand merci à eux. Il est difficile de faire venir les paroissiens jusqu'à notre village, c'est pourquoi nous sommes

persuadés qu'en se montrant accueillants et en faisant parler de St-Priest-la-Roche par le biais de cette messe en plein air, nous attirerons un peu plus de monde. De plus, nous pratiquons le covoiturage pour emmener les personnes qui le désirent vers d'autres clochers quand il n'y a pas d'office chez nous.

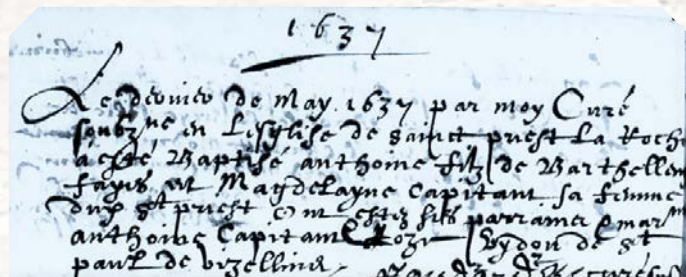


Connaissez-vous l'histoire extraordinaire d'Antoine Payet ou Fayet dit la roche ?

Indice : C'est un illustre personnage né à St-Priest-la-Roche et qui a parcouru 10 000 km pour s'installer sur l'île de La Réunion au XVII^{èmes}.



Les ancêtres de la famille Payet sont arrivés à La Réunion en 1674. Le parcours de cette famille épouse les contours de l'histoire de l'île, avec ses éclats de voix, ses joies, ses drames, ses élans de solidarité, ses zones d'ombre, ses légendes, ses croyances et ses peurs.



Antoine Payet, baptisé le 1^{er} mai 1637 à Saint-Priest-la-roche, était un soldat français établi vers 1674 sur l'île appelée alors Île Bourbon. Il s'est marié en 1677 avec Louise Siarane et le couple s'est installé à Saint-Paul.

La Réunion



Antoine Payet a acquis plusieurs propriétés autour de Saint-Paul, qu'il a mises en valeur grâce à l'agriculture et à l'élevage, avec l'aide de ses deux fils et de sept serviteurs. Il a récolté du blé, du riz, des patates et des légumes près de l'étang de Saint-Paul.

De plus, il a cultivé de grandes quantités de canne à sucre, qu'il a transformées en fangourin (un vin de canne) ou en eau-de-vie.

Antoine Payet est considéré comme l'un des pre-

miers habitants de l'île, et sa descendance est encore bien présente à La Réunion aujourd'hui.

Dimitri Payet, le célèbre footballeur, descend en ligne directe d'Antoine Payet. Son nom de famille est prononcé « Payette » à La Réunion.

La famille Payet a donc joué un rôle important dans l'histoire de La Réunion, et ses membres ont occupé des postes importants sur l'échiquier politique de l'île.

Antoine PAYET

Est un Dauphiné âgé de 70 ans, mais vigoureux, et se portant bien, sans aucune indisposition. Il est un de ces anciens de Madagascar, où il a servi en qualité de soldat. Il est veuf depuis quelques années. Il n'a point d'éducation, mais avec cela, c'est un très parfait honnête homme, à l'avarice près, car il manque des choses les plus nécessaires au ménage, ayant assurément bien le moyen de les avoir, car il est un des plus riches habitants de l'Isle. Il est laborieux au possible, aussi fait-il bien valoir dans son entier, à l'aide de 2 grands garçons fort sages, de 3 noirs, et 4 négresses, une bonne habitation qu'il a à sa porte, proche de l'Etang de St Paul, sur laquelle outre les blés, riz, patates, et légumes qu'il y recueille en abondance, elle est encore garnie d'une telle quantité de cannes de sucre qu'il vend tous les ans, pour plus de 500 écus de frangorin, à 30 sols la calebasse, qui tient 15 à 16 bouteilles, non compris plus de 500 bou-

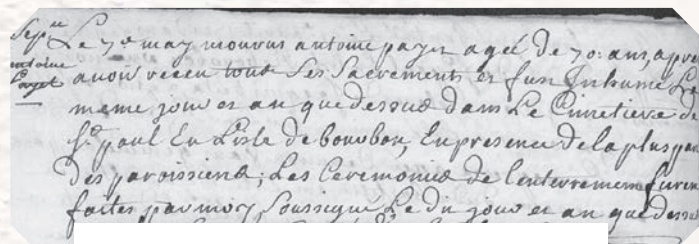
teilles d'eau de vie de sucre, qu'il vend presque toujours un écu la bouteille, et souvent plus que moins. Cette habitation appartenait autrefois à la Compagnie mais elle fut vendue par M. Le Mayer, pour une pièce de pain, lorsqu'il passa à l'Isle Bourbon, avec l'escadre de Monsieur le Comte de Serquigny, et d'une main à l'autre, elle est tombée entre les mains dudit Antoine Payet, à qui elle n'a coûté avec 2 noirs que 800 écus. C'est Henry Grimauld, qui la vendit en 1701 lorsqu'il passa sur La Princesse, où il fut à Surate, à dessein de passer en France, mais il mourut en chemin. L'on a encore fait une autre faute très considérable. Lorsque ledit Grimauld s'embarqua, il voulut remettre cette habitation à la Compagnie, pour son passage, ce que l'on refusa ; c'est assurément une perte pour la Compagnie, car il est visible que cette seule habitation...

Extrait de « Mémoire pour service à la connoissance particulière de chacun des habitants de l'Isle de Bourbon » d'Antoine BOUCHE, à propos d'Antoine PAYET.



Encore plus de détails sur cette histoire

<https://lejournavant.net/2016/06/11/vous-avez-dit-payet/>



Antoine PAYET décède le 7 mai 1710 à Saint-Paul « âgé de 70 ans ».



Numéros à appeler

RPI St-Priest-la-Roche-Vendranges

École de St-Priest-la-Roche 04 87 02 14 74
 École de Vendranges 04 77 64 96 60

Mairie de St-Priest-la-Roche 04 77 64 91 68
 Centre Hospitalier de Roanne 04 77 44 30 00
 Clinique du Renaison 0826 46 45 00

Service public « Vos droits et vos démarches »

Allo service public 39 39
 ou www.servicepublic.fr

POMPIERS 18
 SAMU 15
 POLICE 17
 Sans abri 115
 Enfance maltraitée 119
 Enfants disparus 116 000

Gendarmerie de Balbigny 04 77 28 10 36
 Commissariat police de Roanne 04 77 23 96 10

Service des eaux (Syndicat Rhône Loire Nord)
 THIZY SDEI Urgence : 04 74 64 13 71
 Ou 0977 401 130

EDF Dépannage 09 726 750 42

Services divers

Centre anti poison 04 72 11 69 11
 Cabinet infirmiers Neulise 04 77 64 60 71

Eglise Catholique

Paroisse Notre-Dame-des-Coteaux du levant
 Prêtre responsable :
 Curé : Père Jean Pierre RAKOTONIRINA
 Et le Vicaire Rija ANDRIANANDRASANA
 Curé de Balbigny 04 77 27 25 76

France Travail
 (ex Pôle emploi) Roanne 3949

CAF
 (Caisse Allocations Familiales) 08 10 25 42 80

COPLER 04 77 62 77 62

Les services que vous pouvez trouver au village



Le Morillon
 Christophe BOSIO 04 27 62 35 07

Carpe Noctem
 Marie CAYROL 06 33 72 20 81

CD Maçonnerie
 Ludovic DI BATISTA 04 77 64 96 91

Chambres d'hôtes
 Carlo STAYER 04 77 64 94 20
 (Avril à Septembre)

Château de la Roche
 Visites, spectacles 04 77 64 97 68

Ferme Auberge d'Aristote
 Yves POULOSSIER 06 61 51 04 98

Maison du Château
 CRV Location salle, dortoir 04 77 64 98 60

Restaurant
 Le Relais du Château 04 77 64 91 36

Usine TERRALYS INVEKO 04 77 64 91 58

Électricité Générale
 EURL LESPINASSE 06 71 47 71 20

Studio du Cavalier
 Claire HAINAULT 04 87 23 07 73



Nounou

LAROCHE Chantal
 La Gare 04 77 64 98 33

Évènement à venir

Samedi 14 Décembre

Contes de Noël

Salle des fêtes

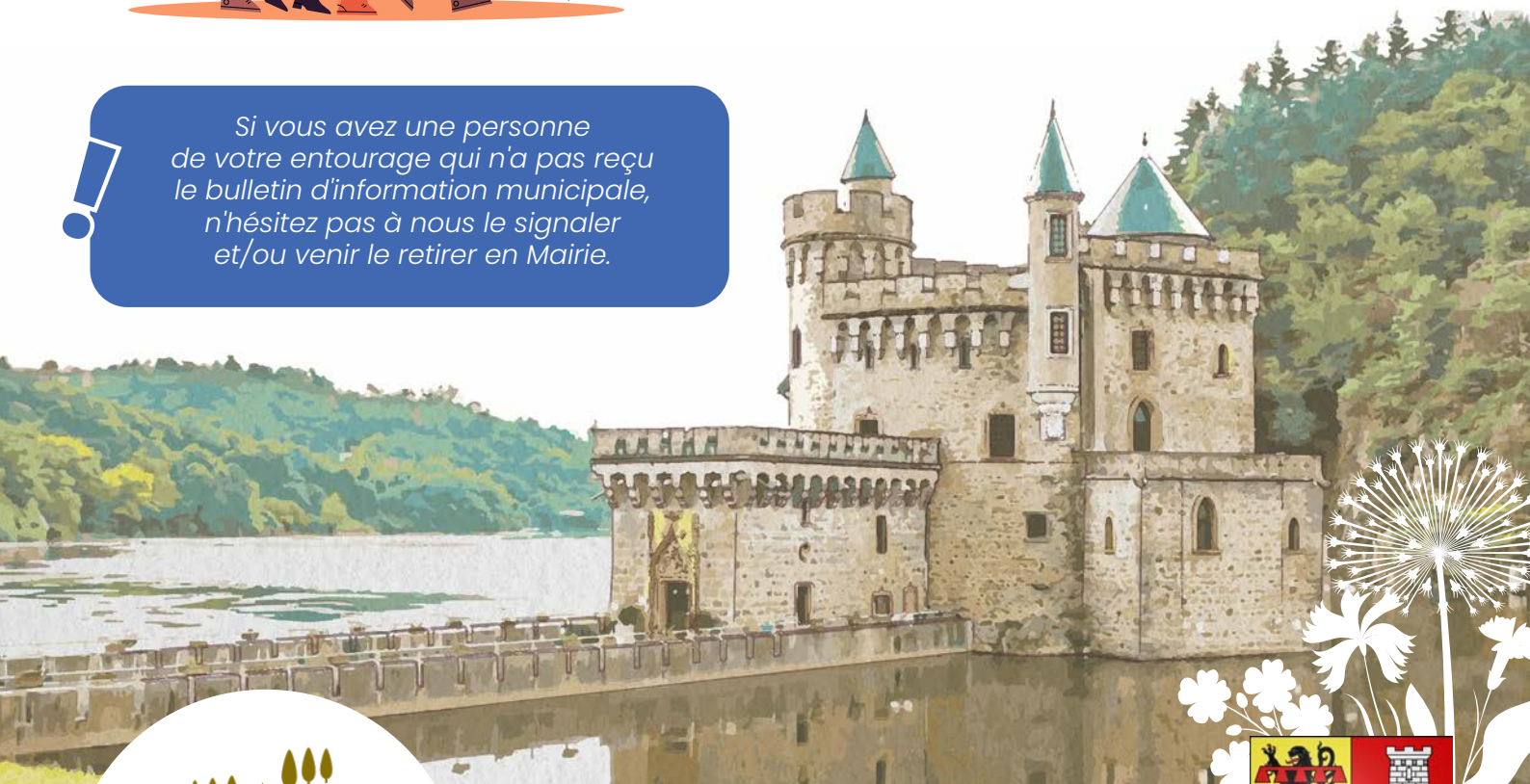
**Vendredi & samedi
29-30 Novembre**

Théléthon

La Marche des Morillons



Si vous avez une personne de votre entourage qui n'a pas reçu le bulletin d'information municipale, n'hésitez pas à nous le signaler et/ou venir le retirer en Mairie.



St-Priest-La-Roche

Mairie de Saint-Priest-La-Roche

231 La Basse, 42590 Saint-Priest-la-Roche
04 77 64 91 68 - mairie.stpriestlaroche@orange.fr

